



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 20 janvier 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- **David Bethoux** : Ancien chef du pôle pilotage à la direction des finances de l'AP-HP, il a été nommé chef du bureau des comptes sociaux et de la santé à la direction du Budget à Bercy.
- **Jean-Marc Aubert** : Administrateur de l'INSEE et ancien président de IQVIA France, il a été nommé responsable des affaires numériques et gouvernementales du groupe Cerba Healthcare.
- **Gwénolette Abalain** : Ancienne directrice générale d'Hospiti Grand Ouest, elle a été nommée directrice de la Fondation de l'AP-HP.
- **Sophie Baron** : Ancienne directrice adjointe du cabinet de Catherine Vautrin, elle est nommée secrétaire générale adjointe des ministères sociaux.
- **Thibault Bazin** : Député DR, il a été élu rapporteur général de la commission des Affaires de sociales de l'Assemblée nationale.

Projet de loi de finances pour 2025 - Le Sénat a adopté le projet de loi de finances (PLF) pour 2025. La prochaine étape sera la commission mixte paritaire (CMP) le 30 janvier. Si la CMP est conclusive, le texte sera présenté aux deux chambres pour adoption. Le gouvernement pourrait recourir à l'article 49.3 à l'Assemblée nationale pour garantir son adoption. En cas d'échec de la CMP, le projet de loi reprendra son chemin dans la navette parlementaire.

Déficit de la Sécurité sociale - Le déficit de la Sécurité sociale pourrait atteindre 24 milliards d'euros d'ici la fin de l'année. Parmi les mesures envisagées pour réduire ce déficit, le gouvernement prévoit 8,4 milliards d'économies, via notamment la réduction du déficit de la CNARCL des allègements de cotisations patronales, la régulation des soins de ville, ainsi que des économies sur les produits de santé et les médicaments.

Création d'un Observatoire des violences sexistes et sexuelles - Le ministre Yannick Neuder a annoncé la création d'un Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la santé.

Décret sur les infirmières de pratique avancée (IPA) - Un décret publié au *Journal officiel* autorise désormais les infirmières de pratique avancée (IPA) à recevoir des patients et prescrire des soins sans intervention d'un médecin.

Adoption de la loi sur le ratio soignants/patients - Le groupe socialiste a fait adopter une proposition de loi garantissant un nombre minimal de soignants par patient dans les hôpitaux. Les ratios seront appliqués progressivement pour éviter des fermetures de services hospitaliers. Les élus de droite et du centre ont salué l'intention mais émis des réserves sur son efficacité face à la pénurie actuelle de soignants.

Proposition de loi sur la fin de vie - Le Premier ministre François BAYROU propose de séparer les volets "soins palliatifs" et "aide à mourir" du projet de loi sur la fin de vie, suscitant l'opposition de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël BRAUN-PIVET. Cette distinction est une demande forte du Sénat, mais Mme BRAUN-PIVET insiste sur le fait que le sujet est global et ne doit pas être scindé.